

RESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES  
-----  
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

**REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO**  
**Travail---Democratie---Paix**  
-----

DECRET N° 79/357 du 30/06/79

Portant nomination de Monsieur NGALOUA Jean Paul  
Inspecteur d'Education Physique et des Sports,  
en qualité de Directeur Général des Sports

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

VU L'Acte n° 038/PCT/CC du 30 Mars 1979 portant fondement, organisation et fonctionnement des Pouvoirs Publics ;

VU le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU le décret n° 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

VU le décret n° 77/714 du 23 Décembre 1977 portant nomination de Monsieur NGALOUA Jean Paul

## le Conseil des Ministres entendu

D E C R E T E

Article 1er. Monsieur NGALOUA Jean Paul, Inspecteur d'Education Physique et des Sports, précédemment Directeur des Etudes, Equipements et Installations Sportives est nommé Directeur Général des Sports.

Article 2.- Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 3. - le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au journal officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. / . -

~~Par le Président du Comité Central,  
Président de la République, Chef de l'Etat,  
Président du Conseil des Ministres~~

~~2021 RELEASE UNDER E.O. 14176~~

## LE Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Le Ministre de la Culture, Arts et  
Sports, chargé de la Recherche  
Scientifique.

~~Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.~~

Le Ministre des Finances

J.B. TATI-LOUTARD

Henri LOPES.

P/ Le Ministre du Travail et de  
la Justice, Garde des Sceaux, en mission  
Le Ministre de la Santé et des Affaires  
Sociales

Pierre-Damien BOUSSOUKOU-BOUMBA.-